



Dispositions d'exécution relatives au Championnat suisse de groupes carabine 50m, Juniors et Elite (CSG C-50) ¹

Edition 2020 - Page 1

Doc.-N° 5.53.02 f

La Division carabine 10/50m édicte pour le Championnat suisse de groupes carabine 50m les dispositions d'exécution (DE) suivantes:

1. Bases

- 1.1 Règlement du Championnats suisse de groupes carabine 50m (CSG C-50)
- 1.2 Règles du tir sportif (RTSp) de la Fédération sportive suisse de tir (FST)
- 1.3 Règles de la Fédération sportive internationale de tir (ISSF)

2. Inscription

2.1 Concours

Toute correspondance est à adresser au responsable du concours (RC) CSG C-50:

Urs Wenger Courriel: urs.wenger@swissshooting.ch Mobile: 079 290 86 15

2.2 Centrales des Membres de la Fédération (MF)

Chaque MF nomme un responsable CSG C-50 pour son territoire. Son adresse et son numéro de téléphone sont à communiquer au RC CSG C-50 **jusqu'au 27 mars 2020**.

2.3 Inscription des groupes

Les groupes participants s'annoncent auprès de la centrale d'annonce du MF jusqu'à la date prescrite par celui-ci. Le responsable du MF annonce les groupes participants par classe d'âge au RC CSG C-50 au moyen du formulaire ad hoc jusqu'au **18 avril 2020**. Les dispositions d'exécution du MF sont à joindre à cet envoi.

3. Droits de participation

3.1 Sociétés

Toutes les sociétés carabine 50m des MF de la FST peuvent participer avec un nombre illimité de groupes.

3.2 Tireurs

La licence est obligatoire pour ce concours. Tous les tireurs du groupe doivent être titulaires d'une licence carabine 50m valable de leur société. Les sociétés sont responsables de la saisie correcte de leurs membres dans l'Administration de la Fédération et des sociétés (AFS).

Les transferts de tireurs d'un groupe dans celui d'une autre société sont interdits en cours de la saison (même en cas de changement de domicile).

¹ Si pour une raison pratique de lisibilité, seule la forme masculine est utilisée dans ce document, il va sans dire que les femmes sont bien évidemment aussi concernées.

3.3 Ressortissants étrangers

En observant l'obligation de la licence, les ressortissants étrangers peuvent participer au concours. Les ressortissants étrangers au bénéfice d'un permis d'établissement (permis C) sont traités comme les ressortissants suisses.

Au maximum un ressortissant étranger peut être engagé par tour principal et par groupe. Ce tireur restera au sein du même groupe durant la saison entière, c'est-à-dire que le changement vers un autre groupe n'est pas autorisé. Si le ressortissant étranger du groupe ne peut pas concourir, il doit être remplacé par un ressortissant suisse. Le nom et le numéro de licence du ressortissant étranger ainsi que son affectation au groupe doivent être communiqués au CC CSG-50 avant le début du 1^{er} tour.

Pour être admis à la Finale du CSG C-50, le ressortissant étranger doit avoir tiré les trois tours principaux avec un groupe de sa société.

3.4 Membres multiples

Les membres multiples peuvent participer en tant que membre Actif-B, pour autant que leur société de base ne participe pas au CSG C-50

4. Matériel

4.1 Cibles carton et feuilles de stand

Les responsables des MF commandent les cibles et feuilles de stand directement chez Kromer Print AG, 5600 Lenzbourg. Elles sont numérotées chronologiquement et doivent être utilisées pour chaque tireur et chaque groupe dans l'ordre de leur numérotation. Une copie de la commande est à envoyer au RC CSG C-50.

Les cibles et les feuilles de stand surnuméraires sont à utiliser l'année suivante.

4.1.1 Déroulement de la commande

Commande par écrit, dès la 14^e semaine et jusqu'à la 16^e semaine du calendrier

- par courriel à: shooting@kromer.ch
- copie de la commande à: urs.wenger@swissshooting.ch

Veillez bien mentionner chaque fois les numéros des articles, le total des jeux de cibles, séparément pour Elite / Juniors et, pour les sociétés qui ne disposent pas d'accès internet, le nombre de feuilles de stand «manuelles».

N° d'article	Article	CSG C-50	Commande
700.25	Cibles carton pour CSG Elite	1 jeu à 150 pièces	Nombre de jeux
700.24	Cibles carton pour CSG Juniors	1 jeu à 120 pièces.	Nombre de jeux
709.90	Feuilles de stand (manuelles)	Paquet de 100 pièces	Nombre de paquets

4.2 Cibles à marquage électronique

Les responsables des MF commandent les bandes d'impression des résultats directement chez Kromer Print AG, 5600 Lenzbourg. Ces bandes sont numérotées chronologiquement et doivent être utilisées pour chaque tireur et chaque groupe dans l'ordre de leur numérotation. Une copie de la commande est à envoyer au RC CSG C-50.

Le programme pour la discipline et le genre d'arme doivent être choisis sur l'appareil de marquage.

Le nom du tireur doit être inscrit sur la bande d'impression des résultats. Le résultat est à reporter sur la feuille de stand de groupe.

Le code nécessaire à la mise en service des cibles électroniques Meyton en vue du concours est délivré par courriel (le Match-Key est transmis par le RC CSG C-50 ou peut être téléchargé par la société au moyen de l'application WEB dont elle dispose).

Les résultats sont saisis dans l'application WEB et transmis électroniquement au RC CSG C-50. Chaque résultat est à reporter sur la feuille de stand de groupe.

4.2.1 Déroulement de la commande

Commande par écrit, dès la 14^e semaine et jusqu'à la 16^e semaine du calendrier:

- par courriel à: shooting@kromer.ch
- copie de la commande à: urs.wenger@swissshooting.ch

Veuillez bien mentionner chaque fois le numéro d'article et le total des bandes d'impression des résultats (papier thermo).

N° d'article	Article	CSG C-50	Commande
709.91	Bandes d'impression des résultats (papier thermo)	Paquet de 100 pièces	Nombre de paquets

4.3 Feuilles de stand de groupe

La feuille de stand de groupe ainsi que la feuille de saisie des résultats sont disponibles sur le site internet de la FST,

«www.swissshooting.ch/fr/wettkaempfe/schweizer-gruppenmeisterschaft-gewehr-50m-sgm-g50/» feuille de stand CSG 50m Elite ou Juniors».

Les feuilles de stand de groupe CSG 50m Elite et Juniors ainsi que la feuille de saisie des résultats sont disponibles sur le site internet de la FST,

«www.swissshooting.ch/fr/wettkaempfe/schweizer-gruppenmeisterschaft-gewehr-50m-sgm-g50/».

Pour les sociétés qui ne disposent pas d'accès internet il faut **commander les feuilles de stand de groupe à remplir à la main (N° d'article 709.90) comme jusqu'alors.**

Les indications suivantes doivent être inscrites sur la feuille de stand de groupe ou sur la feuille de saisie des résultats par le chef de groupe:

- nom et numéro de la société
- nom et adresse intégrale du responsable du groupe avec adresse électronique
- numéro du groupe et numéro du tour approprié
- les numéros des cibles resp. bandes d'impression des résultats
- nom, prénom, année de naissance et n° de licence de chaque tireur
- les tireurs remplaçants sont à désigner comme tels

5. Exécution du concours

5.1 Déroulement

Le CSG C-50 comprend:

- trois tours principaux
- une finale pour le titre de Champion suisse de groupes Elite et Juniors jusqu'à U21.

Les trois tours principaux doivent être tirés sur une installation de tir en Suisse ou dans la Principauté du Lichtenstein.

5.2 Composition des groupes

Elite (classe ouverte): - trois tireurs couché, bras franc
 - deux tireurs à genou

Juniors jusqu'à U21: - deux tireurs couché, bras franc
(nés en 2000 ou plus jeunes) - deux tireurs à genou

Un Junior ne peut participer que dans une classe d'âge par tours.

**Pour toutes les classes d'âge
(y compris les seniors-vétérans), seule la position „couché bras franc“ est autorisée!**

Par tour, seul un tireur peut être remplacé. Le nom du tireur remplacé doit être mentionné sur la feuille de stand. La composition du groupe lors du tour précédent est déterminante.

5.3 Programme de tir

Chaque tireur tire 20 coups par tour sur la cible 10.

Résultat du groupe: La somme des cinq respectivement quatre résultats individuels donne le résultat total du groupe.

Si plus de 20 coups figurent sur les 4 bandes de cibles de compétition ou sur les bandes d'impression des résultats, le nombre correspondant de meilleurs coups sera biffé.

5.4 Annonce des résultats, envoi postal

5.4.1 Annonce des résultats des sociétés au MF

L'annonce des résultats des sociétés au responsable du MF a lieu conformément aux DE du MF.

5.4.2 Transmission des résultats par les MF à la FST

Les délais suivants sont à respecter par les SF/SCT pour la transmission des résultats de leurs sociétés à la FST:

1^{er} tour: jeudi, le 7 mai 2020
2^e tour: mercredi, le 20 mai 2020
3^e tour: jeudi, le 4 juin 2020

Sont à envoyer par courrier postal:

- toutes les feuilles de saisie des résultats;
- les originaux des feuilles de stand;
- les cibles carton selon article 5.5.

5.5 Jaugeage

Les cibles sont jaugées par les centrales d'annonce des MF au moyen d'une jauge officielle ou d'une machine à jauger et les résultats reportés sur le formulaire ad hoc.

Les résultats tirés sur cibles électroniques sont également à reporter sur le formulaire ad hoc.

Les résultats supérieurs aux limites ci-dessous ne doivent être évalués que visuellement. Les cibles, les bandes d'impression des résultats et les feuilles de stand sont à adresser au RC CSG C-50 avec le formulaire ad hoc.

Classe d'âge d'Elite: 950 points

Classe d'âge Juniors: 750 points

Les MF qui disposent d'une machine à jauger étalonnée peuvent, lorsqu'elles en ont reçu l'autorisation du RC CSG C-50, procéder au jaugeage définitif de tous les résultats. Dans ces

cas, seules les feuilles de saisie des résultats et les originaux des feuilles de stand sont à transmettre au RC CSG C-50.

5.6 Classement en cas d'égalité

En cas d'égalité, le classement est fait en fonction:

- du total réalisé par le groupe lors du 3^e tour principal, puis
- du total des points obtenus par les deux tireurs à genou lors du 3^e tour principal.

5.7 Classements

Les classements seront publiés après chaque tour sur le site Internet de la FST, «www.swissshooting.ch».

6. Distinctions

Le nombre suivant de cartes-couronnes sera remis aux groupes ayant totalisé, au terme des trois tours principaux, les résultats suivants:

Elite: 2720 points et plus cinq cartes-couronnes à Fr. 10.-
Juniors jusqu'à U21: 2120 points et plus quatre cartes-couronnes à Fr. 10.-

7. Finances

7.1 Frais de participation pour les trois tours principaux

Les frais de participation par groupe sont de:

Elite: Fr. 100.- (contribution de sport et de formation incluse)
Juniors jusqu'à U21: Fr. 80.- (contribution de sport et de formation incluse)

La facturation pour chaque MF est assurée par le secrétariat de la FST.

8. Protestations

Les Protestations sont à adresser par lettre recommandée au RC CSG C-50 au plus tard cinq jours après la publication des résultats sur le site internet de la FST. La date du timbre postal fait foi.

Une caution de Fr. 50.- est à verser sur le CCP 60-8-3, CH25 0900 0000 6000 0008 3, de la FST. Une copie du récépissé est à joindre à la réclamation.

9. Finale du CSG C-50

9.1 Dates

Elite: samedi, le 27 juin 2020 au stand de tir «Guntelsey» à Thoune
Juniors: dimanche, le 28 juin 2020 au stand de tir «Guntelsey» à Thoune

9.2 Nombre de groupes admis à la finale

Elite: 40 groupes
Juniors jusqu'à U21: 20 groupes

9.3 Frais de participation pour la finale

Le montant des frais de participation seront fixé dans les DE pour la Finale du CSG C-50.

10. Dispositions finales

Ces DE

- remplacent toutes les dispositions antérieures, notamment les DE pour le CSG C-50 de la saison 2019 du 7 février 2019;
- ont été approuvées par la Division carabine 10/50m le 25 novembre 2019;
- entrent immédiatement en vigueur.

Fédération sportive suisse de tir

Max Müller	Urs Wenger
Chef a.i. de la Division carabine 10/50m	Responsable du CSG carabine 50m